

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSENT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, (frais de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chief, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 11 OCTOBRE 1850.

No. 6.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 16 septembre 1850.

Monsieur le Rédacteur,

Déjà les journaux vous ont appris que la politique est en voyage... Paris n'est plus à Paris; c'est tout au plus si les épicuriers y sont encore, en compagnie des marchands de coco. Paris était, il y a quelques jours, à Wiesbaden; il était au lit de mort de Louis Philippe; il est à la suite de Louis Bonaparte; il est en Allemagne, en Suisse, en Italie, dans les Vosges, dans les Pyrénées. Que voulez-vous! la France incertaine de son plus prochain avenir semble vouloir s'étourdir sur les nouvelles épreuves qui l'attendent. Jamais les fêtes n'ont été plus nombreuses et plus entraînantes. Les voyages sont passés à l'ordre du jour, chacun en veut sa part, et tout le monde se trouve malade pour séjourner aux eaux. Eugène Sue lui-même, ce Sardanapale républicain, est en route pour Eaux-Bonnes; mais en arrivant il court le risque de loger à la belle étoile, car dès que le bruit s'est répandu que l'illustre et moral représentant socialiste devait arriver, tous les propriétaires de la ville et des environs se sont coalisés pour lui refuser tout logement. Force lui sera d'aller ailleurs.

Je viens de vous dire que Paris était naufragé dans un coin de l'Allemagne. Là se donnaient tacitement rendez-vous les opinions les plus diverses, les noms les moins harmonieux. On se regardait avec étonnement et l'on s'abordait avec surprise. C'était un tohu-bohu de tons, de notes plus ou moins fausses, de figures mieux ou plus mal plâtrées, et de sourires passablement étudiés. C'était de la comédie humaine pur sang comme jamais Molière n'inventa mieux! Mais au-dessus de toutes ces passions, de toutes ces rivalités et de toutes ces hypocrites démonstrations, il y avait la science étalant et apprenant dans le livre du malheur et de l'exil. Il y avait des millions de pèlerins attirés par le dévouement le plus sincère, par la foi la plus vive, et par une énergique fidélité. Plus de quarante mille romains, l'élite de la France, volaient auprès du dernier rejeton de l'antique famille royale. Tous les échos qui viennent d'Allemagne et qui ont traversé le Rhin sont parvenus jusqu'à nos oreilles; ils nous redisent cette bonté engageante, cette noblesse d'accueil, ces sentiments élevés que chaque parole, chaque geste de l'auguste exilé traduisent et expriment à ses nombreux visiteurs. Il y a loin de cette foule empressée assiégeant Wiesbaden au petit nombre de fidèles qui ont partagé la solitude du vieux château d'Holy Wood et de ce lui non moins solitaire de Troisdorff. Mais l'enfant de ces lieux sauvages est devenu homme; il a grandi malgré toutes les tempêtes qui l'ont assailli, et sur son noble et vaste front qui dépasse maintenant tous les autres fronts, la majesté du passé s'unite à l'espoir de l'avenir... Toute la France a été représentée auprès de celui que notre Chateaubriand saluait comme l'unique phare après nos terribles commotions sociales, et le comme bien-aimé de Dieu. Je sais, Monsieur, qu'au Canada vous n'aimez guère les Bourbons. Sans chercher à pénétrer les motifs qui ont pu faire naître cette antipathie pour une famille qui pendant plus de 800 ans a fait le bonheur et la gloire de la France, je me permettrai seulement de demander si la calomnie est entièrement étrangère aux sentiments malveillants qui dominent chez vous sur cette question? Y a-t-il, dans ce parti-pris, une conviction ba-

sée sur des motifs qui ne soient pas mis en défaut par notre histoire politique, de puis 60 ans? Je laisse à tous ceux qui liront ces lignes le soin de répondre. Je me borne à une seule observation assez significative, c'est qu'en France, c'est la partie la plus religieuse, la plus saine, la plus illustre et la plus nationale qui est en faveur de la branche aînée de nos Rois. Il y a des exceptions, mais elles ne sont pas fréquentes.

Louis Philippe aux funérailles duquel se pressaient, il y a peu de jours, certains personnages orléanistes, a été un des plus acharnés défenseurs de l'université qui, par reconnaissance, a beaucoup contribué à renverser sa dynastie à l'aide de ces générations révolutionnaires, ennemies de tout pouvoir, qui ont été libérales contre la restauration, radicales contre la monarchie de juillet, aujourd'hui républicaines et socialistes contre la société. Soyez sûr que si la France devenait républicaine et qu'elle devint même socialiste, ils inventeraient quelque nouvelle utopie pour faire de l'opposition.

Louis Philippe dans l'exil a reconnu mais trop tard que l'éducation universitaire était la principale cause de nos perturbations politiques... Il est bien à craindre que tant que vivra la génération présente, il ne soit pas possible de rien fonder de durable, parce qu'il faut que ceux chez qui l'on fonde, soient préparés à l'idée de l'établissement. Or, qu'on a fait l'université, les écoles primaires, certains journaux et même certains parents! A peine nés, ils nous ont enseigné l'athéisme; ils nous ont nourris de sarcasmes contre tout pouvoir religieux ou temporel. On nous a enseigné à briser tout ce qui est haut, exalter tout ce qui est bas et vil. On a créé, pour ainsi dire, un esprit de révolte dans le cœur de la jeunesse; c'est ce qui rend insolubles les difficultés dans lesquelles nous nous débattons. Au fond du repos troupeur qui endort certaines classes de la société, brûillonne un volcan prêt à faire éruption. Gare la débacle en 1852 si elle n'arrive pas avant! Et messieurs nos mandataires verront à quoi aura servi leur loi contre le suffrage universel et contre la presse.

La société du dix décembre fait les siennes. Après son retour de Lyon et Strasbourg, le président Louis Bonaparte croyait pouvoir jouir de quelques jours de repos; mais, sans lui donner le temps de reprendre haleine, ses chers amis lui ont crié: Marche!... marche!... comme Bossuet disait en parlant de la mort... Le lendemain de son retour à l'Élysée, il lui a fallu repartir; et voilà de nouveau la lutte qui recommence entre les *vive Napoléon!* et les *vive la république!* et voilà de nouveau les journaux de l'Élysée national gicquant les uns avec leurs acoustiques et leurs longue-vues, et les journaux de l'opposition, l'oreille appliquée au sol à l'instar des sauvages, pour mieux entendre les autres. De là, les détails les plus pompeux, les plus ampoulés, les odyssees les plus sympathiques à la cause impériale, d'une part, avec les mille et mille cris de: *Vive Napoléon!* *Vive l'empereur!* *Vive le sauveur de la France!!!* et d'autre part, les compte-rendus les plus froids et les accueils les plus défavorables faits au président sont consignés dans les colonnes des journaux du tatar. Qui faut-il croire? Je ne suis pourtant pas myope, et cependant je ne peux rien démêler de tout ce gâchis, qui fait bien rire quelques jours, mais que l'on ne tarde pas à trouver bientôt insipide. Parvienne Louis Napoléon! on lui fait jouer un rôle bien ridicule; un saltimbanque n'en ferait pas autant! L'effet de ce voyage, comme résultat personnel, est totalement manqué, malgré les demandes d'augmentation de pouvoir et même

d'empire si crûment exprimées dans son discours de Cherbourg. Mais réjouissons-nous, le voyage n'est pas manqué pour la France, si puissamment et si glorieusement représenté à Cherbourg par le génie, les services éprouvés, le patriotisme et le désintéressement de notre marine. Avec du tonner et un bon commandement, nous pourrions conquérir le monde si nous voulions.

Il est des moments dans l'histoire des nations où la vérité devient l'intérêt de toutes les opinions. Ce moment tout le monde le désire et l'appelle de tous ses vœux. Nous savons combien la France est menacée par les dangers tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; nous connaissons les plaies financières et gouvernementales; nous nous appelons les promesses et toutes les espérances qu'on nous a prodiguées, et toujours nous avons été cruellement trompés. Quand sera-ce donc que le charlatanisme gouvernemental aura cessé de vivre? Certes, son trépas se fait bien attendre. Les belles paroles, les grandes phrases ont souvent été prononcées à tort et à travers; mais hélas! le vent les emportait toutes et c'est tout au plus si en passant elles produisaient un son plus ou moins harmonieux à l'oreille. Et de résultat, il n'y en a point en!

M. Lamarque marche d'apostrophe en apostrophe en erreurs. Appelé à présider la distribution des prix de l'école normale de Mecon, il a prononcé un de ces discours qui indignent la partie saine de la société. Les plus monstrueuses idées y sont exprimées comme des solutions légitimes et les traditions chrétiennes de notre pays outrageusement méprisées. Je ne suivrai pas le préte décludant toutes ses abérations. S'il a la conscience de ce qu'il dit et de ce qu'il écrit, depuis trois ans surtout; si toutes ses paroles impies dont il est l'auteur sont le fruit de sa conviction, je m'incline tristement et je plains, oh oui! je plains bien sincèrement cette changeante nature qui le domine, et qui le pousse à profaner sa vieillesse par les plus lâches et les plus mesquines erreurs. Homme illustre par vos talents et par votre encore par vos vertus, lui dirais-je, si j'avais l'honneur de lui parler, eh quoi! vous si pieux, si vertueux pendant plus de trente années de votre vie; vous le chantre de notre religion sacrée, pourquoi avoir mis fin à votre gloire, à votre vraie popularité, pour vous lancer dans les noirs abîmes de l'impérialisme et de l'impérialisme? Le mal que vous faites est immense, parce que votre parole est enchanteresse et votre plume séductrice. On se porte en foule pour entendre vos discours, on devore les ouvrages littéraires qui portent votre nom. Et parce qu'on connaît votre génie transcendante, on est promptement disposé à mettre vos pensées en action. Changeante intelligence, qui essayez de reconstruire en dehors de l'influence catholique l'ordre social ébranlé, ne vous retournez pas de toutes parts pour combattre le socialisme qui vous cause de si justes terreurs; le germe en est dans vos paroles, et ce germe, vous le savez bien, tombe dans une terre brûlante....

La grande comédie en trois actes représentée l'année passée à Paris sous le nom de: Congrès de la paix universelle, et qui s'est renouvelée à Francfort les derniers jours du mois passé, n'a malheureusement pas bien convenu de nos lecteurs de la dite pièce, car j'apprends à l'instant que deux d'entre eux viennent de se battre en duel à propos d'une simple discussion d'histoire. Que voulez-vous, nous sommes dans le siècle des beaux parleurs; on maçonne, on forge beaucoup de belles phrases, voilà tout. Demandez à ses gens le lendemain les paroles qu'ils ont prononcées la

veille, ils bâilleront et ne vous répondront pas. Complimentez-les de leurs bons sentiments en faveur des améliorations et du bien-être des classes ouvrières, ils hausseront les épaules de pitié... Oh! infimes bavards, perroquets humains, que vous êtes admirables!...

Le lundi 2 septembre des messes aux quelles assistaient des foules de fervents chrétiens de toutes les classes de la société, ont été célébrées dans la chapelle des martyrs, dans l'ancien monastère des Carmes à Paris. Vous savez sans doute, qu'en ce lieu, furent massacrés le 2 septembre 1792 près de 300 prêtres et deux évêques, NN. SS. De La Rochefoucauld et Dulac archevêque d'Arles. On vous a sans doute dit qu'on montre encore la place où le magnanime prélat d'Arles fut martyrisé. On ne vous a pas laissé ignorer combien étaient flagrant encore, les traces de ces horribles forfaits qui ont converti notre nation de honte... C'est en mémoire de ces terribles massacres qu'ont eu lieu ces saintes cérémonies. Le soir il y eut un salut solennel suivi d'un discours par un orateur distingué de la capitale, et qui a fait un sublime éloge du courage et de la foi des illustres victimes sur le sang desquelles ses auditeurs marchaient... C'est qu'en effet sur les dalles, contre les murs et autour de l'autel vénérés on retrouve encore de larges traces du sang des victimes!

Les conciles provinciaux de France se continuent avec une admirable dignité et une profonde discipline. Trois provinces tiennent leurs dans ce moment; ce sont celles de la province de Toulouse dirigé par le vénérable archevêque de Toulouse; celui de la province de Sens et celui de la province d'Aix...

Et maintenant, tout va rentrer de nouveau dans le calme; Louis Bonaparte est rentré à l'Élysée, de bien mauvais humeur, il est vrai, et ne paraît pas disposé à en sortir de sitôt. Le comte de Chambord a quitté Wiesbaden. Louis Philippe repose en paix dans les caveaux d'une petite chapelle d'Angleterre. Tout va donc entrer dans le silence et la vie cachée. On passera quelque temps comme cela; les feuilles tomberont, les frimats reviendront, et nos représentants, qui sont si bien cachés je ne sais où, qu'on ne saurait les trouver, reviendront dans un mois à Paris, reprendre leurs places dans l'assemblée qui est destinée à voir encore bien des tumultes, bien des tempêtes et à entendre encore beaucoup de cris.

En quittant la France, tournons de suite nos regards vers l'infortuné Piémont. Contemplons avec douleur le spectacle qui nous est offert; voyons d'une part les temps oppressants et de l'autre les agueux opprimés. Les temps sont quelques avocats, sans méurs comme sans loi; les agueux des prélats, des prêtres, et des religieux à qui la force brutale est inconnue et qui n'ont à opposer à leurs farouches sicaires que la patience la plus admirable, et la résignation la plus parfaite. Mgr. Franzoni, surtout, s'élève à la hauteur des saints martyrs pour son inaltérable abréviation et son entier dévouement. Il endure sa captivité avec une sérénité angélique. Jusqu'à ce jour il n'a encore pu recevoir aucune visite; mais jamais une parole, jamais un geste d'impatience, jamais une marque d'ennui ne sont venus altérer sa bienheureuse sérénité. La chambre du conseil, après avoir examiné de la manière la plus minutieuse les papiers de Mgr. Franzoni, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre; mais le ministère Siccardi veut absolument qu'on trouve quelques griefs, voire même qu'on en invente. Ce qui les fait rugir, c'est de voir une telle sérénité d'âme et une telle douceur dans les paroles du pré-

lat. Ils ne peuvent concevoir une telle tranquillité au milieu de tant de tribulations. Enfin pour vous prouver combien l'esprit de Satan a soufflé sur ce malheureux pays, je dois vous apprendre qu'on se dispose à ouvrir, à Turin même, un temple protestant et des écoles protestantes. On destine à cet usage le couvent des religieux capucins qu'on a pourchassés de la ville comme de misérables criminels. C'est l'introduction officielle du protestantisme dans ce royaume qui court à sa perte avec tant d'entraînement. Je conviens des Capucins du Mont, sur le Pô, qui couronnent de son blanc édifice une élévation pittoresque et verdoyante qui domine la ville, va leur être ravi et percé d'embrasures, entouré de bastions et érigé en forteresse. Qu'ils ébrièrent des bastions; qu'ils s'entourent de citadelles et de murs d'enceinte; qu'ils braquent les grandes béantes de leurs canons pour intimider leurs anarchistes; mais je crains bien que tout cela ne les preserve pas de chûtes honteuses et humiliantes, quand l'heure de la justice de Dieu aura sonné. Quand on s'insurge contre Dieu et contre les devoirs les plus sacrés envers l'église, la vengeance divine qui s'est amorcée sur la tête d'une nation, éclate tout à coup et écrase tout ce qui se rencontre sur son passage. La chute de Louis Philippe est là pour prouver ce que j'avance. Lui aussi, ainsi que ses fidèles adulateurs, trop peu sûrs de la protection du ciel, ont englouti des milliards pour s'entourer de fortifications aussi bien à Paris qu'à Lyon; des milliers de canons ont été mis à l'arrêt; quelques vingtaines de régiments étaient là avec leurs bayonnettes pour les garder et les défendre; mais à un signal venu de la volonté toute puissante de Dieu, ces canons sont restés muets, ces forts ont été inutiles, ces soldats ont été les premiers à crier: *Vive la réforme!* Et honteux et flétri, Louis Philippe a été obligé d'aller demander l'hospitalité à nos voisins d'outre Manche. Quels enseignements dans la vie des empires! Qui peut répondre que le jeune roi Victor Emmanuel, qui assume sur sa tête une pareille responsabilité, ne sera pas un jour misérablement jeté à bas de son trône! Voilà, monsieur, le fruit des doctrines anti-religieuses et révolutionnaires.

Un spectacle admirable s'est produit et se produira dans la Grande-Bretagne; le mouvement catholique y fait de grands progrès. La cloche catholique retentit dans les airs; la foule se presse dans les petites églises qui de loin en loin semblent surgir du sol. L'antiquité des saints semble revenir à la vie catholique. Il y a loin du temps actuel à celui de Henri VIII et d'Elisabeth! Si la Reine Victoria est attachée à l'anglicanisme, elle n'en favorise pas moins tous les catholiques de la grande famille Romaine et apostolique. Il est décidé que Mgr. Wiseman évêque de Londres sera promu au cardinalat, et M. Talbot autre prêtre anglais, sera attachée à la maison de Saint-Père. Ces deux choix sont d'une haute portée religieuse, et décident une volonté grandement éclairée. C'est peut-être le premier article de loi nouveau qui doit réunir l'immense majorité du peuple anglais à l'universelle famille des enfants de Dieu. Alors le gouvernement Anglais changera sa politique; il restera toujours dans les grands sentiments de nationalité qui font sa force et sa prospérité; mais aussi il protégera le faible contre le fort; il abandonnera tous ses sentiments d'ambition. Il oubliera sa rivalité contre la France, et alors nous nous serrons la main avec une fraternelle franchise.

Dans toutes les autres puissances, le travail si consistant de reconstruction sociale poursuit

ESPÉRANCE.

ANDRÉ LE VOYAGEUR.

Sur les côtes du nord, près de la petite ville de Saint-O..., il existe une vaste bruyère qui domine l'Océan. Les d'uno triste verdure, les yeux vont chercher le flot qui se brise contre d'énormes rochers; mais le mouvement monotone des vagues lointaines, l'éclat passager de leur écume, le bruissement continu qui se répand dans l'espace, le développement des nuages à l'horizon, tout contribue à remplir l'âme de tristesse. La bruyère n'est point déserte, il y a quelques pauvres habitants qui y gardent leurs troupeaux; des pêcheurs plus pauvres encore, y viennent le soir étendre leur filets et se reposer des fatigues du jour. Peut-être ces bonnes gens vivraient-ils heureux, s'ils ne passaient une partie de leur vie à s'occuper les occupations auxquelles ils se livrent: quant les barques rentrent chargées d'une pêche abondante, les bergers murmurent et oublient les orages; le temps des orages fait murmurer à leur tour les pêcheurs. Un jeune homme, qui appartenait à une famille distinguée des environs, dirigeait souvent sa promenade vers la bruyère; sa présence y était vivement désirée, car il rendait moins inégales les chances de la fortune, on renouvelait souvent ses bienfaits. Après avoir visité les pauvres habitants du

village voisin, on le voyait se promener longtemps sur le rivage, gravir les rochers, et suivre des yeux les voiles qui se perdaient dans le lointain. Un jour, la brise faisait frémir les vagues, le soleil, entouré de sombres nuages, les couvrait d'une lueur éclatante, et tout à coup une teinte grisâtre se répandait lentement sur les eaux; M. de L... fixait ses regards sur ce spectacle imposant, et semblait ne pouvoir en se détacher. Il était assis de voir que son âme était vivement émue. Comme vous regardez la mer! lui dit un vieux berger qui conduisait ses troupeaux sur la bruyère. C'est ainsi que la regardait André. Voudriez-vous nous quitter? on le dit dans le village; on le dit, et l'on pense à votre mère. Ce n'est pas à moi à vous donner des conseils; mais il faut laisser parler les vieillards. A votre âge, vingt fois le désir m'a pris de m'embarquer; depuis, j'ai tant vu de voyageurs qui sont revenus moins contents que moi! Allez, allez, restez ici, ou du moins avant de vous décider, écoutez M. André; car moi, je ne puis rien vous dire, sinon qu'on n'est point trop malheureux sur cette bruyère; mais lui, il a voyagé; et Pon dit qu'il a éprouvé des chagrins, répliqua le jeune homme. On dit la vérité, répondit le pasteur. Tenez, c'est l'heure à laquelle il vient ici ordinairement avant de retourner à sa ferme isolée qu'on voit à quelque distance du château, et je ne doute point qu'il ne réponde à vos questions sur ses voyages. Comme il achevait ces paroles, ils virent André s'avancant lentement sur le rivage, et il fut bientôt

près d'eux. Sa figure était grave, son extérieur simple; mais on s'apercevait aisément à ses traits et à son maintien qu'il était au-dessus des simples habitants de ce rivage. Il prit avec bonté la main du vieux berger et salua le jeune homme, qui le regardait avec une curiosité mêlée d'intérêt. M. André, lui dit Jacques, vous n'osez sans doute vous mettre en mer aujourd'hui, et vous avez raison; le ciel est chargé de brumes, le flot se lève en grondant, et les monnettes poussent des cris aigus. Je ne me suis jamais trompé à ces présages; avant la fin du jour, le vent d'est soufflera, et vous savez quels orages il amène; j'ai été plus d'une fois allumer des bruyères sur le sommet du grand rocher, qui semble élevé pour servir de fanal, et c'est alors que je me réjouissais de tenir à la terre, quoique ce fût par un bien petit espace. Réjouissez-vous, Jacques, de n'avoir rien vu de la mer, et de ne pas gâcher ce que vous avez vu; nous autres, de nous attacher à aucun lieu; c'est pour cela que nous nous plaisons sur l'Océan. Il faut bien avoir un endroit de l'univers à aimer, et partant celui-là est le même, ajouta-t-il en montrant la mer. Eh bien! continua le berger, si vous ne faites point votre promenade accoutumée le long de la côte, il y a si longtemps que je voudrais entendre le récit de tout ce qui vous est arrivé pendant dix années d'absence! Aujourd'hui, M. André, ce n'est point la curiosité seule qui m'engage à vous demander ce que vous m'avez promis; vos discours pourraient être salutaires, si vous

vous rappelez ce qu'on m'a dit au village de la résolution de M. de L... Le marin s'excusa sur le peu d'intérêt que pouvait offrir ses voyages pour quiconque avait déjà vu; mais le jeune homme joignit ses instances à celles du vieux berger; alors André se décida à contenter leur désir en disant qu'il se regarderait comme trop heureux, si son exemple pouvait laisser quelque impression durable. Je suis né dans un village à quelque distance de celui-ci; mon père est un honnête cultivateur des environs. Le pays qui nous entoure est moins triste que la côte, et l'on n'aperçoit la mer que dans l'éloignement; mais dès mon enfance, cette bruyère était le lieu de mes promenades; je n'étais jamais si heureux que quand je pouvais joindre mes joyeux compagnons, enfants des pêcheurs; alors nous courions au-devant de la vague qui s'éloigne vers le rivage, et souvent, plus rapide que nous, elle atteignait la plage où nous étions réfugiés. Ma mère disait: André va trop souvent avec les enfants des pêcheurs; il fut convenu que l'on me conduirait à la ville de Saint-O... pour apprendre à lire chez un respectable ecclésiastique de nos parents, qui m'enseignerait aussi les éléments du calcul, et qu'ensuite mon père m'occuperait dans son utile profession, où il avait acquis une aisance qu'enviaient ses voisins. Mon père m'envoya donc chez le curé de Ste.-Marenille, et il fut décidé que je resterais éloigné de ma famille pendant quelques années; je devais même la voir rarement. Les

premiers temps se passèrent pour moi dans le chagrin d'en être séparé, et pour elle dans l'espoir de me voir réussir. J'avais été confié à un homme excellent, qui vit avec plaisir s'embellir sa solitude. Éloigné des autres enfants, je pris ses goûts; et ses goûts étaient ceux de l'étude. Mais de trop bonne heure je conçus de nouvelles idées qui ne convenaient point à mon âge, et que chaque année devait accroître. Souvent éloigné de ma famille, je désirais moins mon retour chez mon père; la solitude me plaisait; j'aimais trop un monde imaginaire, et les leçons du bon Curé n'arrêtaient point assez mon imagination; j'étais avide de toute espèce de lecture, je m'instruisais trop peut-être pour l'état que me destinait mon père; son but fut manqué, car je souhaitais bientôt suivre une route opposée à celle qu'on m'indiquait. L'existence solitaire du bon curé m'avait séduite, je l'aurais aimée; mais celui que je croyais heureux me raconta des choses qui firent changer ma pensée; il me dit que tout son bonheur venait de n'être plus jeune, et tout son espoir de ne point vivre trop vieux, si Dieu le permettait. Ce discours fut étrange pour moi, car je n'avais vu que tranquillité dans sa solitude. Il me dit que je n'avais point lu dans son cœur; il me parlait si souvent avec émotion de la joie que mon père aurait de me revoir, que je le compris sans deviner ses maux... Il avait peut-être en un choix à faire, et le choix de la solitude était devenu pour lui une vertu. Sans avoir beaucoup étudié mes connais-

son chemin. La lutte est désormais entre le pouvoir et le désordre; entre le principe d'autorité et l'anarchie. D'ici à peu de temps nous saurons laquelle de ces deux forces l'emportera...

Tout à vous, M. L. M. C.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 11 OCTOBRE 1850.

Nous empruntons au Canadien la description qui suit des obsèques de S. G. l'Archevêque de Québec:

LES FUNÉRAILLES DE SA GRACE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC ont été célébrées le sept avec la pompe la plus imposante. Les magistrats et les boutiques étaient généralement fermés...

La procession s'est mise en marche à 9 heures, dans l'ordre suivant: les Sœurs de la Charité, conduisant les enfants de leur institution; les Sœurs de la Congrégation et les élèves du couvent de Saint-Ioeh en robes blanches...

Mgr. l'Administrateur a chanté la messe, et l'oration funèbre a été faite par M. Tascheur, du Séminaire. Le corps a été déposé dans le sanctuaire du côté de l'Épître.

Les Jésuites au Canada.

Les lecteurs, tant du pays que de l'étranger, verront sans doute avec plaisir, sur les Jésuites au Canada, les détails suivants dans lesquelles nous ne pûmes entrer, mardi dernier, en annonçant la bénédiction de la pierre angulaire de leur nouveau Collège.

Les RR. PP. Jésuites sont venus s'établir au Canada, sur la pressante invitation de S. G. Mgr. l'Évêque actuel de Montréal. Cette terre arrosée autrefois des sueurs et même du sang, des membres de leur Ordre n'avait pu cesser d'être chère à leur souvenir.

En attendant l'opportunité pour ouvrir un Collège, ils se chargèrent de la desserte de la cure de Laprairie, théâtre des travaux de la Société, à une époque si palpitante de souvenirs pleins de poésie et d'intérêt.

En 1843, grâce à la générosité d'un citoyen dont le nom sera toujours si honorablement lié à l'histoire de leur rétablissement parmi nous, M. C. S. Rodier, ils établirent un Noviciat, à Montréal. M. Rodier eut la bienveillance de leur offrir pour cela sa maison, qu'ils occupent encore.

En 1847, à l'époque si douloureusement mémorable du typhus, le P. Martin alors Supérieur, demanda des secours au Collège de S. John, à Fordham, près de New-York, afin d'avoir des Pères pour exercer le ministère en Anglais.

La mission de Montréal a déjà été comme la mère de deux autres missions, celle de Québec fondée depuis un an, grâce au zèle et à la bienveillance de Mgr. de Syldino, et à la générosité des Messieurs de la Congrégation qui ont mis à leur usage leur chapelle et leur maison.

Cette maison, où réside le Supérieur, est comme le centre de toutes les autres missions formées depuis. De celles-ci, la première fut celle de l'île Walpol, dans le Lac Ste. Claire, que des persévérations continuelles, et enfin dernièrement l'incendie de tout ce qui appartenait aux missions, vint de faire abandonner.

Enfin Mgr. de Charbonnel vient d'ajouter encore aux autres missions de son diocèse celle qu'il sort de commencer en établissant près de lui le P. Tellier, que d'autres missionnaires doivent suivre bientôt pour y fonder un Collège.

Le Haut Canada compte donc aujourd'hui 17 Pères Jésuites, et 10 Frères occupés des travaux domestiques. La mission de Montréal attendait toujours un moment favorable pour commencer l'œuvre demandée par Monseigneur, l'établissement d'un Collège.

1848 le concours des Pères pour la desserte des Irlandais. Ils fondèrent une résidence pour quatre ouvriers près de l'église de St. Patrice, et pourvirent généralement à tous leurs besoins.

Les Pères ouvrirent deux classes de latin dans un local provisoire élevé par eux pour cet effet. Chaque année ils ont ajouté une classe de plus.

En même temps les premières fondations d'un grand édifice furent jetées. L'année suivante, l'état des affaires ne permit pas de recueillir assez d'argent pour continuer. En 1849 les fondements furent élevés un peu au-dessus de terre.

Cet édifice, de 230 pieds de long et de 51 de large, a quatre étages, en comprenant le sous-sol.

Aux deux extrémités projettent deux ailes décorées de quatre pilastres doriques et couronnées d'un fronton.

Le milieu de la façade aura un péristyle de six colonnes surmontées de leur entablement et de six statues.

Aux deux extrémités de la toiture, il y aura une plateforme destinée aux observations astronomiques.

La division intérieure perdra pendant quelque temps de sa régularité, à cause de l'espace considérable consacrée à une chapelle publique où les Pères exerceront le saint ministère.

En 1848, deux Pères furent chargés de prendre la direction du Petit Séminaire de Ste. Thérèse. L'un, le P. Saché, comme préfet des études, et l'autre, le P. Cicatelli, ancien Recteur du Collège de Ferrare, en Italie.

Mutations Ecclesiastiques OPÉRÉES DANS LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL. M. Papineau est transféré de St. Marc à celle de St. Barthélemy.

Mgr. l'Evêque de Toronto a adressé, en date du 3 courant, une lettre au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, dans laquelle S. G. annonce qu'elle a pris possession de son Siège,

selon les règles canoniques, le 22 de septembre dernier, et témoigne sa reconnaissance pour la manière affectueuse avec laquelle elle a été reçue dans sa Ville Episcopale.

MM. les Commissaires des Pertes encourues pendant les troubles de 37 et 38 viennent de recevoir notification officielle de continuer les travaux de la Commission.

Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer que H. L. Langevin, éc., vient d'être admis à la Pratique du Barreau, après avoir subi son examen devant le Bureau des Examineurs de la Section du Barreau du Bas-Canada pour le District de Montréal.

Revue Locale.

La venue au milieu de nous de quelques cents bostonnais, fait nouveau, insolite, commenté par les journaux de la façon la plus élogieuse, est l'un des événements notables de la dernière quinzaine.

A l'intérieur, l'attention du public et celle des journaux s'est préoccupée des longs préparatifs qui se poursuivent dans l'une et l'autre section de la province en faveur de notre grande exposition industrielle.

Les mille échos de la presse du pays voisin et celle du nôtre ont appris au monde entier la scène dégradante de brutalité et d'intempérance qui a marqué l'un des derniers jours de la récente session du Congrès des États-Unis.

Les "clear grits" qui s'efforcent de parvenir à être quelque chose, ont réalisé une sorte de confédération de comtés de Frontenac, Lennox et Addington, dans le Haut-Canada.

Un traité récemment conclu au Saint Ste. Marie entre le gouvernement et les sauvages du Lac Supérieur et du Lac Huron, a mis fin à l'hostilité dangereuse de ces tribus contre les exploitateurs des richesses minérales du sol.

sances, le curé avait développé mon esprit, que la lecture avait exalté; il s'éparçait trop tard que j'allais toujours au delà de sa pensée, et qu'il fallait sans cesse me ramener aux idées simples qui conviennent à l'homme de nos campagnes.

Je revins, à l'âge de seize ans, dans la maison paternelle; l'amour de ma mère s'était accru pour moi, elle espérait que je consentirais à passer ma jeunesse dans notre simple habitation.

Quand j'étais avec lui, je travaillais dans la crainte de lui déplaire; mais aussitôt que je me trouvais seul au milieu de nos campagnes, mille idées de mon enfance venaient me tourmenter; je me rappelais les joyeux récits des pêcheurs, les heureuses aventures des matelots; je laissais tomber ma houe, et je regardais tristement du côté de la mer.

Dans ce temps, le cri de la mouette me plussait plus que le chant du rossignol; j'étais plus habile à connaître la direction du vent que je ne savais tracer un sillon; toutes les fois que je suivais les voiles qui se perdaient dans le lointain, mon père me disait: Regarde plutôt nos champs, et songe que les traces de la charue ne sont jamais inutiles; celles de ces navires disparaissent, et si l'on pouvait les suivre,

mon fils, on verrait souvent bien des maux. Lorsque l'équinoxe sera venu, tu n'auras pas autant de plaisir à tourner les yeux de ce côté, le mugissement de la génisse te fera tressaillir, en te rappelant que tu es près de nous.

Avant que cette époque fut arrivée, j'allais plus d'une fois contempler la mer sur le rivage sans que mes parents en fussent avertis; je trouvais, à considérer l'horizon, je ne sais quel plaisir qui dissipait tous les conseils de ma mère, et je voyais pour elle des richesses où elle n'aurait trouvé que des larmes.

Enfin, ces promenades devinrent continuelles; je me rappelle sans cesse les voyages que j'avais lus, mon esprit s'égarait dans mille projets d'aventures; quelquefois il m'arrivait dans mes rêveries de ne plus me croire en France; je voyais les forêts de l'Amérique, je parcourais les campagnes de l'Inde; alors, si quelque chose me rappelait à la vérité, mes yeux se portaient tout à coup vers la mer, qui pouvait me conduire vers ces beaux lieux.

Lorsque le temps des orages arriva, j'avais retrouvé une grande partie de mes anciennes connaissances. J'étais aimé de tous les pêcheurs qui m'engageaient à les visiter dans leurs cabanes et à partager leurs amusements;

j'eus l'occasion de voir que l'abondance n'était pas toujours leur partage, et qu'il y avait pour eux bien des instants de privation. Pendant cette alternative de chagrin et de joie ne me déplaisait point, et je me serais livré tout entier à ce genre de vie que j'avais sous les yeux, si je n'avais craint de déplaire à ma mère.

M. André, me disait souvent une jeune fille que je connaissais depuis l'enfance, ne donnez point à vos parents les chagrins que nous éprouvons. Quand mon père n'est point rentré vers le soir, et que la nuit nous voyons des présages de temps contraires, chaque sifflement du vent est pour nous un cri de détresse; nous allons vers la plage, et nous tâchons de distinguer au milieu des flots la barque que nous attendons; nous croyons la voir au sommet de chaque vague, et quand la lune commence à éclairer cette triste scène, il nous semble que nos amis se brisent sur les rochers.

Durant cette grande tempête qui eut lieu il y a huit jours, et qui déracina une partie des plus beaux arbres de vos champs, j'empêchai ma mère de sortir, car la pluie tombait par torrents, et il n'y avait pas moyen de tenir sur le rivage. Toute la nuit, nous ne pûmes que prier et verser des larmes; mais le lendemain matin, nous n'osions passer le seuil de notre porte. Je m'avantai cependant avec ma mère: les flots avaient déjà jeté bien des débris sur le rivage; elle croyait reconnaître, dans chaque vergue et dans chaque planche, les restes de notre barque; je frémis à mon tour en distinguant un malheureux que le sable

recouvrait à demi. Ce n'est point lui, dis-je à ma mère, contre laquelle je me tenais pressée, et qui m'interrogeait. Elle avait eu souvent de semblables craintes; mais elle courut en sautillant vers l'objet qui venait de frapper ses regards, elle écarta le sable, et me dit avec effroi: C'est le mari de la pauvre Marguerite! Mon père revint vers le milieu du jour; mais nous trouvâmes à peine dans notre pauvre cœur affligé la force de nous réjouir.

Un soir que j'avais suivi mon père dans nos champs, il me fit voir que nous ne tarderions pas à être surpris par la tempête; il était aussi habile qu'un matelot à présager le mauvais temps, et souvent il avait été utile aux habitants de la côte: La mer sera terrible cette nuit, dit-il, et bien des barques pourraient périr; quoique je n'aime point à te voir parmi les pêcheurs, tu devrais aller avertir leurs femmes d'allumer des feux sur le grand rocher.

Je courus vers le rivage, j'arrivai au milieu de l'obscurité, le vent soufflait avec violence. La mère de Marie avait déjà ramassé de la bryère desséchée pour l'allumer, comme vous faites souvent, Jacques, quand vous ne nous voyez point revenir, et que les vagues mugissent en s'élançant jusqu'aux rochers. C'est la Providence qui vous amène, me dit Thérèse; vous aiderez ma fille à gravir la pierre Saint-Antoine, car tous mes autres enfants sont avec son père.

Huron, comprenant la French River et le Lac Nipissing, jusqu'à Pigeon River au-delà du Port-William, sur le Lac Supérieur. Cette cession s'étend à l'intérieur jusqu'aux limites du Canada, c'est-à-dire, à celles des possesseurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avec les îles qu'elle embrasse. Il doit résulter d'immenses avantages au pays de cette grande acquisition.

Les citoyens et particulièrement la population anglaise de cette ville ont entendu avec admiration une série d'allocutions éloquents en faveur de la tempérance, cette cause, la plus humanitaire et la plus sociale que puissent inspirer la religion et la morale à notre époque de jouissances et de sensualisme.

M. Gough, dont nous parlons, est un orateur distingué, un dialecticien puissant, dont la parole vous persuade et vous amuse; deux qualités qui mènent au succès. Ses discours ne sont point ceux d'un rhéteur; il les entend le plus honnêtement de citations heureuses, d'anecdotes bien trouvées, de raisonnements lucides, et de ce sarcasme qui lui est propre et qui produit toujours son effet sur l'auditeur. Mais cette variété de tons elle-même empêche d'apprécier les discours de M. Gough au point de vue des règles communes, et le soustrait en quelque sorte à l'analyse. Il a obtenu de beaux succès parmi nous; et l'on peut considérer qu'il a puissamment favorisé le mouvement régénératrice de la tempérance dans les rangs de nos concitoyens de l'autre origine.

M. Lord est un autre disconneur qui, en entretenant son auditoire des héros qui ont illustré les premiers âges, se fait ici une réputation d'orateur brillant et facile. Il a l'avantage de toujours citer quelque fait probant et concluant à l'appui de l'opinion historique qu'il émet. Il a pris pour sujet de sa première soirée "Charlemagne", en sa triple qualité de législateur, d'homme d'état, et de guerrier. M. Lord entreprend une série de lectures dont le résultat est, croyons-nous, la démonstration des causes qui ont influé sur les destinées différentes des peuples. Nous tâcherons de suivre ses progrès dans cette thèse de consécration, et surtout de ne le pas perdre de vue lorsqu'il en arrivera à nous entretenir "des héros et des saints."

Le commissaire en chef des travaux publics a terminé depuis quelques jours son exploration de la partie inférieure du district de Québec. Il y a lieu d'espérer que les résultats en seront fructueux pour cette portion de la province qui depuis des années réclame des améliorations importantes pour le commerce et la facilité de la circulation par la voie de terre et par celle du fleuve.

L'esprit public s'est manifesté sous ce rapport dans le district de Québec, la vaste municipalité de Fraserville ayant même envoyé une députation au-devant de M. Merritt dans l'intérêt de sa mission spéciale et afin de lui en faciliter l'accomplissement.

Le manque d'espace nous force d'abréger cette revue. Nous nous proposons d'y revenir. Mais il convient à notre sujet de remarquer en terminant que l'éclairage au gaz des rues de notre ville va nous être incessamment rendu. Cette restitution vient fort à propos à cette époque de l'année, pour l'avantage des citoyens et la commodité des visiteurs; sans doute nombreux qu'y attirera l'exhibition très prochaine de nos produits industriels.

Bibliographie.

Un volume de poésies anglaises vient d'être publié à Toronto. Il a pour auteur M. William Smith et couvre 125 pages in-18.

Le Pilot dit au sujet de cette publication, qu'elle émet l'opinion qu'on a pu concevoir de nous en nous supposant un peuple trop positif pour être en état d'entretenir le feu sacré d'Apollon. Il n'en est pas moins vrai que plusieurs jeunes messieurs anglais de Québec, et de cette ville, ont révélé en eux le germe d'un talent poétique auquel on peu de culture donnerait l'éclat dont il nous a paru susceptible. Plusieurs de nos poètes canadiens français nous semblent avoir fait aussi leurs

suivait, malgré tout ce que nous fûmes pour l'obliger à rester. Mais quand nous fûmes parvenus à cette roche, qui s'élevait au-dessus de toutes les autres, je fus surpris de son courage; elle gagna le sommet plus promptement que moi; ni l'obscurité de la nuit, ni la mugissement de la tempête, ne semblaient l'étonner.

Nous parvînmes à allumer le feu; bientôt la flamme s'éleva au milieu des tourbillons de fumée; mais par intervalle levait soufflait avec une telle violence, qu'il emportait au loin la bryère embrasée, et que les étincelles brillantes de toutes parts, en nous environnant de lumière.

Marie me dit tristement: Étéhs! ce n'est point notre secours qui peut sauver mon père; si le vent augmente encore, notre feu va s'éteindre. Elle se mit alors à chanter, et je l'entendis chanter lentement: Ave maris stella.

Il me semble, en voyant sa ferveur, que c'était un ange qui devait protéger tous ceux qui se trouvaient en ce moment sur la mer. En effet, ses prières furent écoutées; il ne périt personne.

(A continuer.)

L'esclave n'a qu'un maître; l'ambition en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune.

—La pudeur et la rosée aimant l'ombre; toutes deux ne brillent au grand jour de la terre que pour remonter au ciel.

preux; mais un peuple colon que d'autres besoins plus pressants détournent en quelque sorte de la culture des lettres, et qui, par là même, n'est pas en état de leur accorder l'encouragement qu'elles réclament, ne saurait, selon nous, produire autre chose en poésie que des pièces fugitives et des essais.

Il y a dans le recueil de M. Smith des "chants sacrés" des "chansons canadiennes" et des pièces diverses marquées au coin du talent.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Nous extrayons les items de nouvelles suivantes de nos journaux européens : —
 MEMPHIS.—On sait que la chambre du conseil de la Cour de Turin a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre le procès contre Mgr. Fransoni; mais l'avocat fiscal, usant de son droit d'appel, fut continué la détention du prélat, afin d'avoir le temps de prendre de plus amples informations. L'Armonia nous apprend que ce magistrat s'est transporté à Fenestrelle le 2 de ce mois, afin d'interroger l'Archevêque. Après tant de visites domiciliaires, de perquisitions, de papiers saisis, de prétendues conspirations découvertes, on n'a pu rien trouver qui fut matière à procès; mais il faut, coûte que coûte, que le pontife demeure en prison.

— On lit dans l'Armonia de Turin :
 "La mission de M. Pinelli à Rome pourrait être un sujet d'espérance si les actes du Ministère et le langage des journaux qu'il inspire, nous permettaient de croire que cette mission a réellement la conciliation pour but. Néanmoins l'impression produite par les sages observations d'un illustre diplomate étranger sur le président du conseil, l'impression dont le renvoi de Bianchi-Giobini a été un premier résultat, le dissentiment à éclat à cette occasion, entre M. d'Azeglio et un autre membre du Cabinet, la fermeté avec laquelle a été maintenue cette mesure, toutes ces circonstances font que nous ne voulons pas désespérer tout à fait de voir le Gouvernement revenir à une meilleure politique, la mission Pinelli porter d'heureux fruits et le Piémont rentrer dans une situation normale vis à vis du chef de la religion de l'Etat."

ITALIE.—On écrit de Rome à l'Union :
 "La mission Pinelli a fait fausco; notre gouvernement ne traitera jamais avec le Piémont, *rebus sic stantibus*. M. Saccardi croyait émouvoir le Pape avec l'éloquence et l'audace de M. Pinelli, mais le Saint-Père est resté ferme comme un roc, et quoiqu'il ait jugé à propos de céder aux instances du marquis Spinola en accordant une audience à M. Pinelli, il ne l'a reçu que dans le plus strict incognito, accompagné du marquis Spinola et en présence d'un prélat qui se trouvait dans le cabinet du Saint-Père lorsque M. Pinelli fut annoncé. Quoique celui-ci fut averti que Sa Sainteté serait blessée de l'entendre parler d'une mission qu'elle n'avait pas reconnue, il n'en viola pas moins la consigne *ambasciatore*, et essaya plusieurs fois d'entrer en matière, mais le Saint-Père s'y refusa toujours, et, après une courte audience, il le congédia."

—D'après une lettre de Vienne que publie la Gazette piémontaise, le gouvernement autrichien aurait offert aux cours de Rome et de Turin sa médiation dans le différend qui les divise.

—Mgr. Wiseman, évêque *in partibus* de Melipotantia et vicaire apostolique du district de Londres, est arrivé à Rome le 5 septembre. On sait que le Souverain-Pontife l'y avait appelé pour le décorer de la pourpre romaine et le garder auprès de lui comme représentant de l'Eglise catholique d'Angleterre.

—On lit dans l'Osservatore romano :
 "La Congrégation générale des Sacraments s'est réunie devant Sa Sainteté le 30 juillet, pour examiner le doute proposé sur le degré héroïque des vœux pratiqués par la vénérable servante de Dieu Angèle-Marie Astorch de Barcelone, religieuse capucine, fondatrice des monastères de Saragosse et de Murcie. On a ensuite proposé le doute si l'on peut sûrement procéder à la beatification solennelle de la Vénérable servante de Dieu Marie-Anne de Jésus de Parcedes de Quito, dans l'Amérique méridionale. Deux guérisons prodigieuses obtenues par son intercession ont déjà été approuvées en 1817."

ANGLETERRE.—Le fondateur de l'Ordre de l'Oratoire en Angleterre, le R. Père J. H. Newman, vient de recevoir du Souverain-Pontife un témoignage de satisfaction auquel applaudiront les catholiques de tous les pays. Le vicaire apostolique du district central, Mgr. Ullathorne, a remis au savant théologien un Bref de Pie IX qui lui confère le titre de docteur. Cette cérémonie s'est faite dans la chapelle de l'Oratoire, à Birmingham, en présence des Pères de la congrégation et d'un certain nombre d'amis. Mgr. Ullathorne, dans un affectueux discours adressé au récipiendaire, a eu soin de dire qu'en lui conférant cette dignité le Souverain-Pontife avait voulu donner un témoignage de son entière approbation à l'esprit de piété et d'orthodoxie avec lequel il avait défendu les croyances sacrées du catholicisme depuis son entrée dans l'Eglise. Le Saint-Père a aussi voulu remercier le R. P. Newman du zèle qu'il déploie dans son apostolat.

Après les prières d'usage, la profession de foi et l'allocation du prélat, le savant oratorien a reçu le bonnet et l'anneau, insignes de sa nouvelle dignité. Le Catholic Standard parle de la satisfaction générale qu'a causée parmi les catholiques d'Angleterre cette marque de distinction donnée par le chef de l'Eglise au célèbre auteur des Conférences adressées aux catholiques et aux protestants.

Etats-Unis.

Le sujet le plus intéressant dont se préoccupe encore l'opinion publique est l'opération de la loi qui regarde les esclaves fugitifs. Le premier esclave arrêté en vertu de la loi, Hamlet, a été racheté au moyen d'une souscription. Vendredi dernier, il fut ramené à New-York et se présenta devant une assemblée, au Park. Dans cette réunion furent prononcées de violentes philippiques contre l'acte des Esclaves, que les orateurs qualifièrent de loi *abœce*. L'un d'eux exhorta les esclaves fugitifs qui étaient présents à mourir aux pieds de leurs concitoyens plutôt que de se réfugier dans les cavernes ou de s'enfuir au Canada.

Ainsi, la philanthropie du Nord est en lutte active avec les intérêts et les nécessités sociales du Sud. Quel triomphe l'avenir réservera-t-il à l'humanité dans ce grand combat à outrance?

A Springfield, une Convention whig a résolu de demander à la Législature de l'Etat la nomination d'un agent judiciaire dont le devoir sera de protéger les esclaves fugitifs dont on aura opéré l'arrestation. L'effervescence des esprits augmente en même temps par les nouvelles qui circulent dans le pays. L'on dit à l'homestead que deux hommes venant du Sud y sont à la recherche d'une créole très belle, épouse d'un M. Evans, laquelle, disent-ils, est une esclave en fuite. Le sentiment public se prononce fortement contre ceux qui la poursuivent; s'ils la retrouvent, ils éprouveront bien des difficultés à la ramener.

Le paquebot à vapeur *Southerner*, chargé du transport de la Malle des Etats-Unis, est venu, vendredi dernier au matin, en contact avec le navire *Isaac Heurt*, dont la pompe est entr'ouverte par la violence du choc. Le vaisseau coula à fond en moins de cinq minutes.

La submersion du bâtiment fut tellement rapide, que le second contre-maître, qui faisait le quart à l'avant, ne put se soustraire à l'invasissement de l'eau en voulant s'élaner de la pompe, et fut entraîné. De son côté le *Southerner* fut légèrement ébranlé. Ce malheur est provenu de ce que le *Southerner* avait été pris au premier aspect pour un vaisseau ancré près du rivage.

Les trois canots de sûreté du *Southerner* furent immédiatement mis à la mer et recueillirent deux des passagers du vaisseau qui s'abattait, avec le capitaine et six hommes de l'équipage. Tous seraient périés sans cette assistance.

Au nombre des passagers était M. Stanton qui, au moment de la collision, se tenait sur le pont, et voulait escalader le mât d'artimon, mais l'eau le gagna avant qu'il eût pu s'y accrocher. Il trouva ensuite refuge dans l'un des canots venus au secours. M. Bradley et sa dame occupaient une chambre sur le pont. Au moment du sinistre il s'y précipita, donna l'éveil à sa femme et s'empara de ses hardes, sortit par une porte de l'arrière, mais une irruption de la mer lui fit perdre pied et interrompit le passage à la malheureuse dame qui s'efforçait de suivre son mari.

Voici les noms des personnes qui ont trouvé la mort dans cette funeste rencontre :

Equipage : — Capitaine R. T. Brown, J. B. Hildreth 1er contre-maître; C. Smith 2d do; J. Franklin, munitioinaire; A. McMillin, marin; H. Bailey, do; J. Brown, do; John Smith, Mass; Francis Butler, Savannah, Georgie; James Draper, Daungarian, Irekand; Robert Moore, England; Richard—do; Cook, name unknown; James McHowen, 2d do; New-York, économiste.

Passagers : — Mme Catherine Bradley, de Connecticut; Mme Harriet Grannis, Mme Amerit Barnes, de Macon, Georgia; Mme Barnard, do; Maître John Brastow, do; Dr. Maginnis, une dame et son enfant, de Savannah; H. Grannis, de Ct; M. Cornis, do; deux messieurs Adams, de Londres; J. H. Brown, fils du Maître.

FAITS DE L'ETRANGER.

D'après le plan organique de l'armée pontificale, publié dans le *Journal de Rome*, la force armée des Etats de l'Eglise se composera de trois régiments d'infanterie de trois bataillons chacun, qui formeront un effectif de 3,587 hommes par régiment; un bataillon de chasseurs de 986 hommes, divisé en huit compagnies; un régiment de cavalerie de 1,421 hommes, et huit batteries; un corps d'invalides avec un état-major de 18 hommes; trois compagnies de vétérans de 420 hommes; 5,000 gendarmes.—Total, 19,024 hommes.

—On mande de Rome que le Pape vient de nommer une commission de neuf membres, pour examiner les objets qui doivent concourir à l'exposition de Londres.

FRANCE.—On lit dans le *Sidèle* :
 "On annonce comme devant paraître dans les premiers jours de la semaine prochaine un manifeste émanant des deux branches de la famille Bourbon, qui auraient enfin confondu leurs prétentions. L'auguste veuve de l'ex-roi Louis-Philippe a, dit-on, été le principal agent de cette fusion, contre laquelle on assure que M. Thiers a protesté jusqu'au dernier moment, mais à laquelle il se rallia dès qu'elle sera un fait accompli. Enfin nous allons donc savoir ce que les parties monarchiques entendent par l'unité et la stabilité. Il était temps, après deux années de logomachie et d'imbrroglios."

Une triple tentative, d'empoisonnement à l'aide de l'arsenic, précédée ou suivie d'un vol de 13,000 fr., a été commise avant-hier les circonstances suivantes; une famille honorablement connue dans le monde industriel, M. ..., entreprenant, sa femme et son fils, demeurant boulevard Poissonnière, venaient de prendre ce jour-là, selon leur habitude, un léger déjeuner composé pour chacun des membres d'une tasse de lait chaud, quand pen-

après la mère et le fils se trouvèrent en proie à des coliques violentes et à des déchirements d'entrailles qui ne tardèrent pas à provoquer chez eux des vomissements.

Un peu plus tard, M. ... se trouva également affecté par des douleurs de même nature, mais moins violentes, et il put encore vaquer à ses occupations, après avoir donné les premiers soins à sa femme et à son fils. Cet événement était inexplicable pour tous. La cuisinière, interrogée, avait déclaré que le lait était préparé comme les autres jours, que le vase dans lequel elle l'avait fait chauffer était parfaitement propre. Le domestique assura également n'avoir rien remarqué d'extraordinaire; mais comme ni l'un ni l'autre n'avaient goûté à ce lait, ils ne pouvaient lire s'il était bon ou mauvais.

On en était donc réduit aux conjectures, et l'on paraissait pencher pour une cause naturelle et fortuite, quand une découverte inattendue fit naître d'affreux soupçons. M. ..., informé par son caissier qu'une certaine somme lui serait nécessaire pour parfaire les échéances de la journée, alla aussitôt à la caisse principale pour y prendre cette somme; mais il n'eut pas plutôt ouvert la porte du coffrefort, qu'il reconnut qu'on y avait soustrait 13,000 fr. en or et en billets de banque placés entre les piles et les sacs de pièces de 5 fr. et les diamants et autres bijoux de Mme L. ..., qui étaient restés intacts.

Cette découverte fit penser qu'un double crime avait été commis; on ne douta plus que le mal qu'on ressentait ne fût l'effet d'une tentative calculée d'empoisonnement, et l'on s'empêcha d'appeler un médecin qui administra une médication qui parvint à faire disparaître peu à peu tout danger.

Le commissaire de police de la section Saint-Joseph, M. Quinot, auquel on a dénoncé ces faits, s'est transporté aussitôt sur les lieux et a commencé l'information; mais il lui a été impossible d'obtenir des renseignements précis pouvant le mettre sur les traces du véritable coupable. Après avoir reçu les déclarations des maîtres de la maison et des domestiques, et en avoir dressé procès-verbal, il a dû se borner pour le moment à emporter une fiole du lait présumé empoisonné, pour le soumettre à l'analyse. Cette première expérience, faite sur sa demande par un homme de l'art, a été négative.

Nous devons ajouter qu'une deuxième expérience, faite sur une autre portion de lait à la demande des victimes, par M. Chevalier, chimiste, a obtenu un résultat tout contraire; l'analyse de cette portion a permis de constater dans le lait la présence de l'arsenic en si grande quantité que, d'après les données de la science, il n'aurait pu séjourner que quelques secondes à peine dans l'estomac avant d'être rejeté.

Cette particularité n'est d'ailleurs ni la seule ni la plus extraordinaire dans cette affaire; on peut en effet expliquer jusqu'à un certain point l'espèce de contradiction qu'elle présente par la précipitation ou le dépôt de l'arsenic au fond du vase qui renfermait le lait, de telle sorte que la partie supérieure en aurait été dépourvue.

Ce qui paraît le plus incompréhensible, ce sont les circonstances qui ont accompagné le vol; on a vu que le voleur avait délaigné les diamants, les bijoux et l'argent monnayé qui se trouvaient à côté des 13,000 fr., tant en billets de banque qu'en or, qu'il a soustraits; mais, de plus, il faut ajouter que le coffre qui renfermait toutes ces valeurs était fermé par une serrure dite de sûreté, dont le secret, ignoré même du fils de la maison, avait toujours semblé n'être connu que de M. et de Mme ...

Ce n'est pas tout, la clé de la serrure était habituellement renfermée dans un tiroir s'ouvrant également à l'aide d'un secret, et c'est là qu'elle a été prise par le voleur, qui l'y a remplacée après avoir commis le vol; c'est du moins ce qui paraît le plus probable, car il n'a été remarqué aucune trace d'effraction. Du reste, en admettant même que le coupable eût pu faire usage de fausses clés, les difficultés n'auraient pas été moins grandes; mais il ne paraît pas douteux que c'est la véritable clé qui a servi pour la perpétration du vol.

Quelles que soient les circonstances mystérieuses dont cette grave affaire est entourée, on espère néanmoins que justice parviendra à lever le voile qui semble encore cacher les coupables. L'instruction préliminaire et les recherches de la police se poursuivent d'ailleurs avec beaucoup d'activité.

Terre-Neuve.

(Ce qui suit est un article traduit du *Sun* de New-York les détails qu'il renferme sur l'Ile de Terre-Neuve ne sont pas dépourvus d'intérêt pour la généralité de nos lecteurs, cette partie des possessions anglaises en Amérique étant liée par de fréquents rapports de commerce avec le Canada, et devant l'être probablement d'avantage à l'avenir.)

La température de cette Ile est considérablement plus douce en hiver que ne l'est celle du continent américain sous les degrés parallèles de latitude. Il est rare que l'on y fasse usage de la voiture d'hiver au-delà du premier janvier.

St. Jean, capitale de l'Ile, est peuplée de 23 mille habitants. Elle est située sur le point est d'un hâvre magnifique dont l'entrée est une passe étroite qui embrasse moins de 200 pieds en largeur. La ville, dont dévastée plusieurs incendies, est aujourd'hui solidement reconstruite; elle est pourvue d'aqueducs et s'éclairie par le gaz.

La population de Terre-Neuve est remarquablement hospitalière et sociable. L'hiver y est la saison des amusements. C'est le temps de l'année où les parties, les bals, les promenades en voiture, et les courses aux patins sont amplement patronnés par le peuple insulaire.

La pêche de la morue et du loup-marin est l'affaire essentielle de l'habitant de Terre-Neuve; — la pêche de la morue a lieu d'abord en été, puis on se rend à la pêche du loup-marin en mars. Cependant on y pêche la morue en tout temps de l'année pour la consommation des particuliers; ainsi que les harengs et d'autres espèces variées de poissons.

Les pêcheurs qui partent annuellement de St-Jean à la poursuite du loup-marin forment une flotille d'environ 300 vaisseaux de 60 à 200 tonneaux chacun. Il en coûte beaucoup d'argent pour mettre ces vaisseaux en état d'affronter les glaces, mais il suffit de bénéfices d'une seule expédition heureuse pour indemniser amplement des dépenses de plusieurs voyages qui n'avaient point réussi. A la suite d'une bonne chasse, ces vaisseaux rapportent, au bout de trois semaines, de mille à huit mille loup-marins, valant chacun quatre piastres, prix commercial. Plusieurs d'entre ces vaisseaux ne font jamais une abondante pêche sans pouvoir, à leur retour à la fin de la saison, faire don de plus d'un loup-marin à chaque homme de l'équipage.

La pêche du loup-marin est principalement la besogne des habitants de St. Jean et de ceux de la Baie de la Conception. Ça et là sur les bords de cette Baie sont assis de nombreux villages dont la population totale s'élève à peu près à 25 mille âmes. Cinq cents voiles se dirigent annuellement de la baie vers la région des glaces, et le succès de leurs courses dépasse généralement ceux des vaisseaux venus des autres points de l'Ile, comme *Hurbour Grace*, *Carboneau*, *Port de Grace*, *Brigus Spaniard's Bay*, *Cupid's Bay*, et autres localités de moindre importance. Dès que la pêche au loup-marin est à son terme, commencent à son tour celle de la morue qui se fait au moyen de bateaux jaugeant dix ou douze tonneaux, appelés "Jacks".

Les principaux marchés que trouve le pêcheur de Terre-Neuve pour la vente de sa morue, sont les contrées catholiques de l'Italie et de l'Espagne. A certaines époques on ne voit pas moins de soixante vaisseaux espagnols ancrés auprès de St. Jean dans l'attente de leur cargaison de cette denrée. Leurs chargemenis sont payés presque tous au comptant, et constituent une portion importante du commerce de l'Ile.

La principale monnaie courante a Terre-Neuve consiste en doublons, piastres et demi-piastres d'Espagne.

Les journaux périodiques les plus importants de St. Jean sont le *Morning Post*, le *Tri-weekly Times*, le *Courier*, le *Public Ledger*, le *Newfoundland*, le *Patriot* et l'*Evening Star*. Deux autres feuilles publiques s'impriment à la Baie de la Conception.

Assemblée publique.

Dans sa séance de samedi (5 octobre), l'Assemblée publique les Résolutions d'une assemblée tenue à St. Martin, le 23 septembre dernier. L'on nous prie d'insérer dans nos colonnes la note suivante à ce sujet :

A St. Martin, comme dans toute autre Paroisse du Bas-Canada, toute assemblée où il doit être question de règlement de fabrique ou d'appropriation des deniers de l'église, doit être annoncée au prône de la Messe paroissiale. Celle du 23 septembre dernier, dans laquelle on a prétendu faire un vote de £100 aux écoles de la paroisse et formuler des résolutions sur l'administration du conseil de fabrique, n'a été ni convoquée au prône ni annoncée au son de la cloche. Elle est donc nulle et de nul effet. C'est le fait d'un petit nombre d'individus contre lesquels les habitants en masse auraient droit de réclamer comme contre un *scandal*, qui pourrait devenir eux *compromis*, tant. C'est pour prévenir cet inconvénient que cette note est publiée, afin que l'on sache bien que l'assemblée en question n'est point une assemblée des habitants de la paroisse de St. Martin.

Les exactions dont on s'est plainte avec raison de la part des charretiers de cette ville, ont induit à publier le tarif qui les regard et que nous reproduisons ci-après.

Prix de transport pour cabs ou caletches.
 Pour conduire une ou deux personnes d'une place à une autre dans les limites de la cité et le retour (pourvu que le temps du voyage n'exécède pas s. d. cts. une demi-heure). 0 10 ou 12
 Pour chaque personne au-dessus de ce nombre, 5d ou 5c cts de plus.
 Si le temps dépasse une demi-heure : —
 Pour la première heure. 2 0 ou 40
 Pour chaque heure subséquente, 1 6 ou 30
 Et sur ce pied pour les quarts d'heure de surplus.
 De la traverse de Longueuil au chemin de fer de Montréal et Lachine; rue Bonaventure.
 Pour une ou deux personnes. 1 3 ou 25
 Pour trois ou plus. 1 10 ou 37

NAISSANCES.

En cette ville, dimanche le 29 ult., la dame de Alfred LaRoche, 6er., a mis au monde un fils.
 A St. Jean, le 5, la dame de M. S. David, 6er., a mis au monde un fils.
 A St. Antoine, Rivière Chambly, le 7, la dame de M. L. F. A. Violetti, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

Au Grand Calumet, le 30 septembre, par le Révérend Joseph Bouvier, M. Amable Tisserant, natif de France, à Demoiselle Julie Fleury, ci-dessus de la paroisse St. Joseph de Maskinongé.
 A Ste. Thérèse, lundi matin, le 7, par Messire Duquet M. Louis Kelleny, marchand de Montréal à dame Adé-

laide Rollin, veuve de M. Joseph Cojtan Leblanc, de cette ville.
 A l'Assomption, le 8, par Messire Dorval, Alexandre-Dominique Dorval, 6er., avocat à Dlle. Louise-Julie-Elisabeth Rodier, fille de feu Ed. Etienne Rodier, 6er.; l'un des membres de l'ancienne chambre du Bas-Canada.
 A la Cathédrale de Toronto, lundi le 7, par Messire Pinsonneault, Peter L. McDonald, 6er., employé au département de l'Adjutant-Général, à Dlle. Marie-Azélie; quatrième fille de M. Thomas Burn, du Bureau du Conseil Exécutif, ci-devant de Montréal.

DECES.

En cette ville, le 9, après une très-longue maladie, James Young, 6er., ancien et respectable marchand-grosneur, de cette ville, âgé de 65 ans. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M.

ANNONCES.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES.
 UN M. Bonnet, jeune François âgé de 24 ans, offre ses services comme Instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

BANQUE DE PREVOYANCE ET D'EPARGNE.
 MONTREAL
 PROVIDENT AND SAVINGS BANK.

COMMISSION D'ENQUETE.
 Les Soussignés étant nommés par Son Excellence le Gouverneur-Général, Commissaires sous l'autorité de cette Province, et intitulé : "acte pour pourvoir à la nomination de Commissaires pour s'enquérir des affaires et de la direction de la Provident and Savings Bank de Montréal, afin de faire des ENQUETES SUR LE COMPTABLE SUR LES AFFAIRES de l'Institution ainsi connue sous le nom de PROVIDENT AND SAVINGS BANK de MONTREAL, et sur les CAUSES qui ont amené la FAILLITE de la dite institution et son INCAPACITÉ de satisfaire aux JUSTES RECLAMATIONS de ceux qui y ont été déposés de l'argent; font par le présent AVEU à tous les intéressés qu'ils, les dits Commissaires, TENDRONT LEURS SEANCES à leur bureau, dans l'HOTEL DU GOUVERNEMENT, dans cette cité de Montréal, chaque jour, les dimanches et autres fêtes légales exceptées, —entre DIX heures A. M., et TROIS heures P. M., tous les jours, commençant LUNDI, le 7 OCTOBRE, pour recevoir toute information qu'on pourra leur soumettre, touchant les affaires de l'enquête qui leur a été confiée.
 W. BRISTOW,
 WM. SMITH,
 C. E. BELLE,
 Commissaires.
 Montréal, 8 Octobre, 1850.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, président du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des renseignements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.
 Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité.
 Montréal, 27 septembre 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES.
 M. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Piaroussin marchand, rue St. Paul, No. 122.
 Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

Le Soussigné désirant être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'ecoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Paquet No. 60.
 PIERRE CHENNEVILLE.
 Montréal, 24 Sept.

E. X. DEROME, Horloger, à 3 portes de l'évêché.
 Montréal, 24 Sept. 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priate, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, et travaillant en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

A VENDRE ou ÉCHANGER, un **TERRAIN** sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Evêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 154 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.
 Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné.
 G. A. BRAULT, N. P.
 Montréal, 26 juillet 1850.

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau.

AVIS AUX INSTITUTEURS.
 NEVEZ LES COMMISSAIRES D'ECOLLES de la Paroisse de Ste. Elizabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS.
 Ste. Elizabeth, 26 juillet 1850.

COLLEGE JOLIETTE.

LA rentrée des élèves de cet établissement... On croit devoir avertir de nouveau le public que le but du Collège Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et Anglaise.

1ère Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premiers notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligerà les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques pour former les élèves au débit, à la diction, etc. des récompenes seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désirent.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement... £3 0 0 Piano... £3 0 0

Musique Les autres instruments £1 10 0 Dessin... £1 5 0 Abonnement à la bibliothèque... £0 2 6

L'uniforme est un habit de drap bien à collet droit, bottonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAUDER, Ptre. Directeur. Rev. A. THIBAUDIER, Ptre. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCLAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné.

L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hotel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LE MOIS DE MAI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs SALUTATIONS à LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.

J.-BTE. ROLLAND, N. P. 24, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et tenus propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes.

Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PHILÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMINS DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 2 Avril 1850.

COLLEGE MASSON.

LA RENTREE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ DE SEPTEMBRE, à six heures du soir.

Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des Livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le Cours une place distinguée et importante.

Le cours commence par une classe Élémentaire. On n'y admet ordinairement que les enfants âgés de sept ans et au-delà jusqu'à dix.

Le Cours purement pratique, tel qu'ononcé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la Philosophie Catholique.

Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assimiler davantage aux Étudiants la possession réelle acquise de ces deux langues.

De cette manière, l'Éducation est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des Élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collège-Masson en même temps qu'ils en étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'Établissement enseignerait aussi pratiquement toutes les parties possibles de l'Agriculture.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'Institution.

Le Chant (Grégorien) et le Chant Harmonique sont également cultivés.

La conduite et l'instruction des élèves sont confiées à des Institueurs vivants sous la même règle que celle en usage dans nos collèges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état; et sont dirigés en tout, ainsi que les Élèves, par un Directeur placé à leur tête par Monseigneur l'Évêque du Diocèse.

Les Élèves pensionnaires se trouvent dans le village, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui reviennent aussitôt le repas pris, aux exercices du Collège. Les parents sont très favorisés en général par cet ordre de choses.

Les Élèves portent l'uniforme bleu aux nervures blanches et ceinture verte. C'est l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; il a paru inutile d'en inventer un autre plus conforme au plus respect.

Le village de Terrebonne est très connu par sa salubrité et les agréments de son site pour le recommander à l'attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collège est de cinq schellings par mois. Un Éleve se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre schellings par mois.

Les Élèves se mettent au chemin de dimanche, à l'Église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'habit nécessaire.

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels qu'on peut le désirer.

Il suffirait au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait du bien. La Providence et les besoins du pays forment le reste, s'il est jugé nécessaire.

Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal au nord du St. Laurent.

Les Élèves non Catholiques sont reçus dans l'Établissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves reçoivent.

Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'éducation physique et à la santé des Élèves.

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge par excellence, St. Joseph, sous le titre de Marie-Joseph. La propriété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne.

Tout nouvellement créé, cet Établissement a nécessairement des ressources fort limitées, et toutefois les voies de développement lui sont aussi essentielles qu'à toute autre Institution.

En conséquence, on agréerait avec reconnaissance tout don de livres utiles, de cartes, de globes, d'instruments etc., etc., que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne.

Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet ou plus, propre à la fin manifestée; et le même peut-être un don d'un domaine ordinaire du donateur éclairé et bienfaisant.

Terrebonne, Août, 1850.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.—Aussi: Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en payement des DÉBITAIREMENTS. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGERIE NOUVELLE. Réduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et d'adultes, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/6 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS, Pour MM. du Clergé et autres.

REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

C. CATELLI. Rue Notre Dame, prés de Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE.

MESSEURS les Cures trouveront à l'imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVÊQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale feront bien de s'en procurer un exemplaire.

Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année.

Le prix en est de deux schellings la douzaine et de six sols par exemplaire. Le livret contient 64 pages.

Jos. RIVET. Rue Notre Dame, prés de Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VIE ET L'ORPHELIN. CAPITAL—UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. F. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. RADLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

E. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance assurés réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages sous particuliers qu'offre cette société à ses assurés.

1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissaires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à l'intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la seule époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances sont acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émises à suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans rétrocevoir ce ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations que l'onques au bureau à Montréal et des Amis par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de recevoir son

ATELIER DE RELIURE à l'endroit ci-dessus désigné, ou il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE.

DEDIÉ À LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. G. CHINQUIY, PTRE.

LE Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vend que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-BTE. ROLLAND. Montreal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

OL COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos. BERIAU, Marchand Grocier, Place JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX de PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1842.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRETT, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., GÉRANT.

Conseiller Légal.—L'hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Quebec.—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GÉRANTS DANS BAS-CANADA. Sorol—R. Harwood, ECR. Melbourne—Thos. Tait, ECR. St. Andrews—Frank Pa... St. Hyacinthe—Louchet de rish, ECR.

St. Johns—Charles Pierce... Trois-Rivières—John Robertson, ECR. Huntingdon—R. B. So... Hacksbury—Georges Hamilton, ECR.

Stanstead—F. Judd, ECR. Danham—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle.

accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie; comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et de faciliter l'acceptation de risque sur ses individus sûrs, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les consultant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont très bas, et que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifique, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with columns: AGE A ATTEINDRE, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, etc., des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite.

Prix 6s 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 6d.

Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers Livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide.

Prix 5. 6d. Les traités séparés se vendent 1s 6d. ou 1s 9d. ARMOUR et RAMSAY.

M. P. BOIVIN.

Coin des Rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. AVERTIR de nouveaux se pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET RINGBARDEN GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. P. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, PRÉSIDENT de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. MCCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient platement l'idée que s'en était formée par avant ce ses fondateurs.

Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien en avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les dix dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851.

Les personnes qui prétendent leur assurance avant le 25 mai 1851 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les politiques du bureau à Montréal, étant abolies par la transmission des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout un autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BALNS DEAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.

St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

DAMIS PAUL.

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. A. HIGUET Notaire, N. P. 16, rue St. Vincent. Montréal, 25 oct. 1850.

P. CARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique et de langues, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et St. Jacques. Montréal, 9 Nov. 1850.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin.

S'adresser à l'imprimerie des Melanges Religieux.

CONDITIONS: